



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 Juin 2017 (Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

L'an deux mille dix-sept, le 30 Juin à 19h30 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 Juin, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Didier LAVILLE, Maire.

Présents :

M. LAVILLE – Mme MANDON - M. FAGONT – - M. FLOQUET - M. MARTINEZ - Mme SIMEON — Mme CHETTOUH - Mme COUTANSON – Mme MATHEY - M. THABEAU - M. PRADIER - M. ESPINASSE - Mme BEURIOT – Mme MAHAUT

Excusés ayant donné procuration :

Mme BALICHARD	à	Mme CHETTOUH
Mme SOARES	à	Mme BEURIOT
Mme ALAPETITE	à	M. MARTINEZ
Mme PIRONIN	à	Mme MANDON
Mme MATHEY	à	M. FLOQUET
Mme GUILLEMAT	à	COUTANSON
M. BERNARD	à	M. LAVILLE

Absente : Mme CHASSAGNOL

Secrétaire de séance : Mme Pascale COUTANSON

La convocation de la présente séance a été :

Envoyée aux élus le : 23 Juin 2017

Affichée en Mairie le : 23 Juin 2017

Envoyée à la Presse le : 23 Juin 2017

Ouverture de la séance : 19h30

ADMINISTRATION GENERALE

Elections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants

Après avoir constaté que le quorum était atteint, permettant la tenue du Conseil Municipal, M. Le Maire rappelle la date et le déroulement de la prochaine élection sénatoriale.

Il précise le rôle des Conseillers municipaux et les modalités de désignation des délégués, titulaires et suppléants.

M. Le Maire constitue ensuite le bureau électoral, en désignant les deux plus jeunes conseillers de l'Assemblée (Mmes Beuriot et Mahaut), et les deux plus âgés (M. Floquet et Martinez), puis présente la seule liste transmise en Mairie.

Compte-rendu d'affichage – Conseil Municipal du 30 juin 2017

Le bureau assure le déroulement du vote, le dépouillement, M. Le Maire annonce le résultat après signature des procès-verbaux :

La liste présentée est élue à l'unanimité

L'Ordre du Jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 19h55